Florence Tamagne, Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930

Romain Jaouen

▶ **To cite this version:**

Romain Jaouen. Florence Tamagne, Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930. Criminocorpus, revue hypermédia, 2018, 10.4000/criminocorpus.4407 . hal-03457870

HAL Id: hal-03457870

https://sciencespo.hal.science/hal-03457870

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Criminocorpus
Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines
2018

Florence TAMAGNE, *Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930*

Paris, Payot & Rivages, 2017, 288 p.

Romain Jaouen

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/4407
ISSN : 2108-6907

Éditeur
Criminocorpus

Ce document vous est offert par Fondation nationale des sciences politiques

Référence électronique
Romain Jaouen, « Florence TAMAGNE, *Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930* », *Criminocorpus* [En ligne], 2018, mis en ligne le 05 novembre 2018, consulté le 23 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/4407

Ce document a été généré automatiquement le 23 juillet 2019.

Tous droits réservés

Florence TAMAGNE, *Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930*

Paris, Payot & Rivages, 2017, 288 p.

Romain Jaouen

RÉFÉRENCE

Florence TAMAGNE, *Le Crime du Palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930*, Paris, Payot & Rivages, 2017, 288 p.

1 Près de vingt ans après un travail de thèse pionnier dans le domaine de l'histoire de l'homosexualité en Europe, Florence Tamagne, maîtresse de conférences d'histoire contemporaine à l'université Lille III, retrouve à l'occasion de son dernier ouvrage son premier terrain d'investigation[1]. Elle y enquête sur la vie et l'assassinat d'Oscar Dufrenne, célèbre impresario du spectacle parisien, retrouvé mort dans son bureau au théâtre du Palace, asphyxié et crâne fracassé, un soir de septembre 1933. Le vol de sa montre et d'une somme d'argent indiquent de prime abord un banal acte de petite criminalité, mais l'affaire prend une ampleur bien plus importante dès lors que la sexualité de la victime s'immisce dans l'investigation : position du corps, vêtements et témoignages concordent à faire croire que Dufrenne a été tué par son amant d'un soir. Florence Tamagne s'attache dès lors à expliquer le fort écho provoqué par le crime, qui tient autant à la figure du défunt qu'au scandale que provoquent les circonstances de sa mort et les mœurs homosexuelles ainsi exposées.

DUBONNET
Pas de mauvais sens...
L'ASSASSIN DU DUFRENNE
Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930
Florence Tamagne
LE CRIME DU PALACE
PALACE
Finalement, la police « trouva » un meurtrier, un certain Paul Laborie, inverti, réfugié en Espagne. C'est lui que l'on va commencer à juger aujourd'hui et le procès durera trois jours, plus de deux ans après le crime. Sur quoi repose l'accusation ? D'abord sur le témoignage d'un autre
La suite en page 11
A LA TOQUE BLANCHE
PAYOT

2 Le cas d'Oscar Dufrenne est particulièrement riche : issu d'un milieu populaire, connaissant une réussite fulgurante en tant qu'entrepreneur du spectacle et célèbre parmi ses pairs pour ses affinités homosexuelles, son parcours croise de nombreux champs historiographiques et permet de multiplier les pistes d'analyse. L'introduction de l'ouvrage présente les dimensions du personnage et propose des éléments de contextualisation propres aux différentes facettes de l'affaire. Les années qui suivent la Première Guerre mondiale sont en effet marquées par le succès croisant des cinémas et du music-hall – succès auquel Dufrenne contribue par ses activités – mais également par un bouleversement dans les rôles de genre et l'explosion de l'homosexualité comme thématique visible dans la sphère culturelle[2] – Dufrenne est lui-même un personnage connu du monde des sociabilités et des rencontres entre hommes. Les déviances sexuelles restent cependant largement réprouvées et sont contrôlées par différentes institutions – la police en premier lieu, qui aura à sonder à l'occasion du crime des lieux et des pratiques qu'elle surveille habituellement au titre des mœurs. Enfin, le meurtre s'inscrit dans le contexte plus immédiat de grandes affaires criminelles au ressort moral ou politique, telles l'affaire Violette Nozière (août 1933) et l'affaire Stavisky (janvier 1934)[3], qui échauffent la presse à sensation et alimentent une critique des classes dirigeantes – critique qui rejaillira à la lueur des connexions politiques de Dufrenne.

3 C'est donc à la mesure de ces enjeux que Florence Tamagne entreprend de mesurer la significativité du cas de Dufrenne pour ses contemporains. Dépassant ici une première approche centrée sur le traitement médiatique de la problématique des mœurs et de l'homosexualité durant l'affaire[4], elle varie les sources (policières, judiciaires, administratives, publiées) pour proposer un parcours biographique et une véritable

enquête sur le monde du spectacle et sur la sexualité entre hommes. L'ouvrage fait ainsi apparaître l'évolution des problématiques de l'histoire de l'homosexualité depuis la publication de sa thèse.

4 La démarche, chronologique, s'attarde dans une première partie sur la trajectoire de Dufrenne depuis son enfance lilloise. Né en 1875, fils d'ouvriers textiles, il travaille très tôt comme machiniste-accessoiriste avant de monter sur les planches dans un registre comique. Comme de nombreux artistes, il migre ensuite vers Paris pour faire carrière. Rapidement, Dufrenne s'intéresse à la direction de théâtre, non par manque de succès en tant qu'acteur mais, comme le formule Florence Tamagne, pour anticiper sa « reconversion » (p. 37) – la dépendance des comédiens aux rémunérations par cachet étant rarement soutenable à long terme. En 1909, il co-dirige le théâtre du Château d'Eau, puis nombre de grandes salles de spectacle parisiennes (dont le Concert Mayol, les Bouffes du Nord, le Palace)[5]. L'auteure décrit un directeur de théâtre entreprenant, audacieux dans sa programmation et doté d'un flair exceptionnel pour dénicher les vedettes et les thématiques à succès.

5 Ses succès économiques et la renommée qu'il acquiert dans le quartier des grands boulevards offrent à Dufrenne l'occasion de s'engager dans diverses aventures syndicales et politiques. En 1916, il cofonde et dirige l'Association professionnelle de directeurs de concerts et de music-halls de Paris, puis à partir de 1919, il est directeur de la chambre syndicale des directeurs de spectacle de France. Il mène dans ce cadre plusieurs luttes au nom de la profession[6], avant d'entamer une carrière proprement politique comme conseiller municipal radical-socialiste à partir de 1929 et comme candidat à la députation dans le 10e arrondissement de Paris en 1932. Si cette dernière campagne est une réussite[7], il perd d'une courte tête et ne poussera pas plus loin ses ambitions. Oscar Dufrenne est donc autant un entrepreneur, qui connaît une ascension sociale peu commune pour un enfant de son milieu, qu'un personnage public dont les relations et la notoriété locale alimenteront les rumeurs suite à son décès.

6 La deuxième partie du livre s'intéresse au crime et, plus précisément, à l'enquête de police judiciaire qui l'a suivi. Florence Tamagne abandonne ici la narration omnisciente et maîtrisée du/de la biographe, et opte pour une mise en récit plus originale, suivant pas à pas le dossier de l'enquête sans en synthétiser au préalable les avancées ou les conclusions. Elle met ainsi en valeur les rebondissements du travail des inspecteurs, depuis l'interrogation des premiers témoins et l'inspection de la scène de crime jusqu'à l'arrestation d'un coupable probable – Paul Laborie – dans les rues de Barcelone en 1934. Plus qu'un simple effet de style, la démarche comporte une réelle valeur heuristique pour l'étude des homosexualités de l'entre-deux-guerres, champ historiographique qu'interroge directement cette partie de l'ouvrage. En effet, c'est dans les errements, les hésitations et les contradictions des acteurs (témoins, délateurs, inspecteurs), qu'apparaissent les contraintes et les libertés propres aux marginalités sexuelles de l'époque. À titre d'exemple, il faudra plusieurs heures aux premiers témoins pour avouer avoir vu M. Dufrenne en compagnie d'un homme habillé en marin le soir même de son décès. L'auteure commente : « l'interrogatoire des témoins potentiels [...] se heurta [...] à une réelle conspiration du silence, soit que l'on voulût préserver la "mémoire du patron", soit que l'on désirât protéger sa propre réputation » (p. 107). Le refus de faire connaître les détails touchant aux rencontres de Dufrenne témoigne en effet des stratégies de dissimulation des pratiques homosexuelles face au regard policier, certains proches de la victime et employés du Palace allant jusqu'à assurer ne rien connaître de la vie privée de

leur ami ou patron, qui utilisait pourtant son théâtre comme lieu de rencontre et ne faisait pas mystère de ses liaisons (p. 110-111). En retour, police et justice se montrent évasives sur les circonstances du décès : Florence Tamagne montre que les actes sexuels pratiqués par Dufrenne au moment du crime, évidents d'après les détails relevés sur place, ne sont jamais décrits explicitement, par « non-dit consensuel » (p. 109).

7 Cependant, les silences pesant sur l'homosexualité ne sont qu'à la mesure de la liberté de mœurs et de la richesse du monde homosexuel sur lequel l'affaire jette une lumière crue. Qu'il s'agisse des dépositions relatant les habitudes de Dufrenne ou d'informations recueillies sur les lieux et les personnes qu'il fréquentait, l'enquête s'avère riche en détails sur la sexualité entre hommes à Paris et dans les lieux de villégiatures de province (côte d'azur, côte fleurie, côte d'émeraude). Complétant ses sources par des dossiers de police des mœurs extérieurs au cas Dufrenne, Florence Tamagne décrit les lieux de sociabilité, les rencontres nocturnes, et le détournement des espaces publics ou commerciaux à des fins sexuelles. Elle montre aussi l'existence de formes originales de conjugalité ou de partenariat entre hommes – Dufrenne connaît plusieurs relations stables, souvent non-exclusives, avec différents hommes – sans omettre de mentionner les risques de chantage qui pèsent sur les homosexuels célèbres ou fortunés. Outre la plasticité et la complexité des interactions homosexuelles, l'enquête révèle le formidable réceptacle à peurs et à fantasmes qu'elles constituent. Le dossier de police judiciaire est en effet rapidement alimenté en lettres de dénonciation en tout genre, lançant d'invraisemblables fausses pistes que les inspecteurs sont contraints d'aller vérifier – à titre d'exemple, la recherche dans les cliniques de l'ouest parisien d'un coupable potentiel dont la verge aurait été sectionnée par Dufrenne au cours d'une fellation (p. 121). De même, la presse à sensation et l'extrême droite relaient des rumeurs sur la culpabilité de certains proches de personnalités publiques que Dufrenne fréquentait, entretenant le soupçon d'une volonté politique d'étouffer l'affaire. L'enquête s'avère donc un prisme efficace pour analyser les enjeux de l'homosexualité dans la sphère publique en France en 1933.

8 Au terme de cette exploration patiente et méticuleuse, F. Tamagne conclut son ouvrage par une troisième partie consacrée à la capture de Paul Laborie et à son acquittement par un jury en 1935. On y retrouve les mêmes problématiques que dans la partie précédente, appliquées cette fois au déroulement chaotique du procès : témoins de la partie civile refusant de comparaître ; témoignages de la défense – qui fait face à un dossier d'instruction solide – reprenant les théories farfelues et complotistes en circulation dans les médias ; opinion qui se retourne contre Dufrenne, victime peu aimable du fait de ses mœurs que l'avocat de Laborie n'hésitera pas à attaquer frontalement. Les circonstances du décès, les pratiques révélées par la scène du crime, l'aura politique locale de la victime et les contraintes propres aux acteurs impliqués dans une sexualité déviante (témoins, suspects, victime) jouent donc à plein pour expliquer l'acquittement du prévenu, et par extension, la non-résolution d'« une des plus grandes affaires criminelles des années 1930 [8] ».

9 Au total, l'ouvrage présente une biographie de grande qualité suivie d'un récit d'enquête captivant. La lecture est facilitée par un plan chronologique, entrecoupé d'incises visant à mettre en perspective ou élargir le propos – quoique quelques va-et-vient dans les dates dérogent occasionnellement à ce schéma de clarté. Les informations, souvent pointues, permettent de replacer très précisément l'homme dans son temps et dans les milieux qu'il a fréquentés, au prix parfois d'un trop-plein de détails. La reconstitution est appuyée

sur des sources variées qui fournissent le point de vue de différents acteurs (témoins, enquêteurs, journalistes), et l'auteure mobilise différents champs historiographiques (histoire du spectacle et histoire de l'homosexualité en premier lieu) permettant une vraie contextualisation des péripéties de la vie de Dufrenne et de l'enquête.

10 On peut toutefois regretter que la démarche de recherche précédant la construction du récit soit peu mise en valeur, peut-être par volonté de ne pas restreindre le lectorat à un cercle universitaire. La provenance des informations et la nature des documents mobilisés sont en effet rarement mentionnées dans le corps du texte, tendant à rendre paradoxalement discret l'effort d'investigation réalisé pour croiser une telle diversité sources. On peut pourtant faire l'hypothèse que, dans le cadre d'une une telle *enquête sur l'enquête*, la mise en valeur des archives – pièces à conviction du récit historique ? – et la mise en parallèle de la démarche de l'historienne et des inspecteurs auraient pu susciter des remarques et des contrastes stimulants pour un large lectorat, même non-averti. De manière plus générale, l'intervention de l'auteure dans la construction du récit tend à s'effacer derrière la continuité de la narration, de sorte qu'il est parfois difficile de distinguer son propre regard du discours des autres locuteurs, contemporains de l'époque, dont elle convoque le jugement[9]. De fait, les notes de bas de page, si elles permettent bien de connecter le récit aux sources, interviennent tardivement après certaines citations entre guillemets, ce qui entretient la confusion. La diversité des voix qui composent le texte, richesse de l'ouvrage, aurait donc gagné en lisibilité avec une démarcation plus systématique des différents niveaux de discours portés sur l'homme et sur l'affaire. Pour un lectorat scientifique, la portée de l'œuvre est également desservie par l'absence de présentation explicite de la méthodologie adoptée. Connaître les vertus heuristiques que l'auteure attribue à la méthode biographique, ou encore son positionnement vis-à-vis de la microhistoire et des précédentes approches historiennes du crime, permettrait de mieux saisir l'apport escompté de l'approche choisie.

11 Sur le fond, on peut également regretter l'absence de présentation explicite des objectifs de l'auteure en termes de renouvellement des savoirs dans les différents champs historiographiques concernés. Toutefois, il semble que c'est à l'histoire de la sexualité que l'ouvrage fait l'apport le plus fécond[10]. En se saisissant des détails de l'enquête judiciaire, Florence Tamagne dépasse en effet à plusieurs titres les problématiques de la « tolérance » et de la « visibilité » homosexuelle qui animaient son travail de thèse. Le suivi d'une trajectoire individuelle dans des espaces précis constitue en effet un moyen efficace d'analyser en détail, dans une perspective d'histoire sociale, des pratiques quotidiennes variées – qu'elles soient visibles ou discrètes – tout comme des agencements relationnels situés. Le dossier lui permet également de faire progresser la réflexion sur la problématisation particulière que connaît la déviance sexuelle à l'échelle du territoire parisien pour les pouvoirs publics. La convocation du préfet Jean Chiappe par les conseillers municipaux de Paris pendant l'affaire, afin que celui-ci rende compte de la surveillance des pratiques homosexuelles de la capitale, apparaît comme une source d'information précieuse pour comprendre l'action de la police en dehors de la temporalité exceptionnelle de l'affaire criminelle. Florence Tamagne s'attache enfin, sur le terrain de l'histoire culturelle, à montrer que l'homosexualité n'est pas appréhendée comme un phénomène uniforme dans l'opinion publique ; de fait, la sexualité conjugale de Dufrenne avec certains de ses partenaires est moins ralliée que la pratique des escapades nocturnes anonymes et les aventures tarifées. Elle en conclut que « le choix d'un mode de vie était ainsi évalué au regard de sa conformité aux normes bourgeoises :

la monogamie, le couple conjugal, la sexualité non tarifée, la discrétion étaient valorisés contre les relations à court terme, la drague, la prostitution, les rapports de groupe et/ou en public » (p. 134). L'affirmation pourrait être nuancée dans la mesure où la conjugalité homosexuelle a aussi pu susciter son propre registre de critiques, et où l'âge et le groupe social des partenaires introduisent d'autres nuances encore dans l'appréciation des perversions[11]. Néanmoins, Florence Tamagne accompagne bien par ces réflexions l'avancée des études sur l'homosexualité, attentives désormais à la géographie des sexualités[12], à l'histoire des pratiques sexuelles ordinaires et de leur surveillance[13], et à l'histoire des processus – flexibles – d'identification de subjectivation plutôt que celle des – monolithiques – identités[14].

12 Une question particulièrement pertinente, dans la perspective de ce renouvellement, est soulevée par la description du caractère ambivalent du personnage de Dufrenne, à la fois personnalité publique et personne privée dotée d'affinités et de dispositions spécifiques. Comment un individu de cette envergure configure-t-il sa vie personnelle, professionnelle et publique de sorte que ses pratiques homosexuelles n'entravent pas ses divers engagements dans la société de son époque ? À cet égard, Florence Tamagne présente Dufrenne comme un expert de la gestion du hiatus entre pratiques sexuelles et vie publique : doté de moyens lui permettant de recevoir ses partenaires dans des espaces clos à l'abri de la police, faisant prudemment usage d'un promenoir du Palace dont il est maître des lieux, physiquement impressionnant et peu enclin par son caractère à se laisser intimider par un maître chanteur, évoluant enfin dans les milieux du théâtre où le soupçon de pratiques homosexuelles n'entache pas les carrières, il apparaît comme un cas singulier où la déviance sexuelle interfère peu avec les différentes facettes de l'existence. L'ouvrage souligne toutefois que cette déviance n'est pas parfaitement cantonnée à son personnage privé. Dufrenne est en effet l'objet d'une enquête de mœurs en 1922 en vue de sa promotion *via* le ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts à la Légion d'honneur. Florence Tamagne indique néanmoins que le rapport ne permet finalement pas « de confirmer ni d'infirmer les accusations d'immoralité » (p. 130) à son égard. Ce faisant, elle omet d'expliquer que ce même document recommande de « surseoir », dans le doute, à sa nomination[15]. De fait, Dufrenne n'obtiendra la décoration tant souhaitée qu'en 1926, sur proposition du ministère du Commerce[16]. Une meilleure prise en compte de la performativité du document de police permettrait ici d'explorer une problématique simplement effleurée : celle des interférences réelles entre dispositifs de surveillance à l'égard des mœurs et trajectoires individuelles, même pour un homme aussi bien doté que Dufrenne. On peut d'ailleurs ajouter que de telles enquêtes reviennent à plusieurs reprises dans la vie du personnage : *a minima* lors de l'achat d'un casino de la ville de Luchon[17], lors des élections de 1929[18], et celles de 1932[19]. Les mœurs de Dufrenne constituent donc une information policière notable, troublant les lignes entre personnage public et personnage privé. Ce n'est pas le moindre des intérêts du livre que d'inciter, par un cas détaillé, à poursuivre l'exploration de ces problématiques.

NOTES

1. Florence Tamagne, *Recherches sur l'homosexualité dans la France, l'Angleterre et l'Allemagne du début des années vingt à la fin des années trente à partir de sources partisanes, policières, judiciaires, médicales et littéraires*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, 1998.

2. Il s'agit là d'un des principaux apports du travail de thèse de Florence Tamagne sur cette période (cité précédemment). Certaines femmes revendiquent dans le même temps une plus grande maîtrise de leur existence, contribuant à défaire certains repères de genre. Voir notamment Mary Louise Roberts, *Civilization without sexes : reconstructing gender in postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press., 1994, 337 p.

3. L'auteure précise encore que de plus petites affaires de meurtres, moins mémorables, avaient impliqué des homosexuels dans les années et les mois précédant la mort de Dufrenne (p. 19-20).

4. Florence Tamagne, « Le "crime du palace" : homosexualité, médias et politique dans la France des années 1930 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2006, n° 53-4, p. 128-149 : https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2006-4-page-128.htm

5. Il occupe également des postes de direction en province (dont celles des casinos de Trouville et de Riva Bella).

6. Ainsi, durant la guerre, il s'engage contre l'augmentation du nombre de jours fermés obligatoires (pour économies de charbon) et contre une taxe nouvelle sur les spectacles proposée par les députés.

7. Il améliore significativement le score du parti radical dans sa circonscription.

8. Sous-titre du livre.

9. Qui considère ainsi, p. 70, que la programmation initiée par Dufrenne lorsqu'il reprend le casino de Trouville constitue « le programme le plus sensationnel qu'on ait vu à Trouville depuis longtemps » (cité entre guillemets dans le texte, sans référence) ?

10. Les autres thématiques d'histoire sociale, politique et culturelle abordées (ascension sociale d'un homme des classes populaires, carrière artistique, milieu théâtral, engagement politique, histoire de la police et histoire de la criminalité) servent principalement de mise en contexte au récit biographique.

11. Voir notamment la « Note sur la pédérastie » produite par la préfecture de police de Paris et reproduite dans Bruno Fuligni (dir.), *Dans les archives secrètes de la police : Quatre siècles d'Histoire, de Crimes et de faits divers,* Paris, Gallimard, 2011, 560 p.

12. Stéphane Leroy, « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de géographie*, vol. 646, n° 6, 2005, p. 579-601.

13. Démarche de recherche initiée dans le cas français par William A. Peniston (*Pederasts and others : urban culture and sexual identity in nineteenth century Paris*, New York, Routledge, 2004, 276 p.) et Régis Revenin (*Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005, 225 p.).

14. L'ouvrage de référence en la matière reste celui de George Chauncey, *Gay New York. 1890-1940*, traduit par Didier Eribon, Paris, Fayard, 2003 (1995), 555 p.

15. France, Le Pré Saint-Gervais, Archives de la Préfecture de Police (APP), B^A 1642 « Dufrenne », lettre du 14 août 1922 du préfet de police au ministre de l'Instruction et des beaux-arts.

16. APP, B^{A} 1642 « Dufrenne », note blanche d'avril 1929 mentionnant l'obtention de la Légion d'honneur le 22 mai 1926.
17. APP, B^{A} 1642 « Dufrenne », rapport de la préfecture de police du 28 octobre 1916 mentionnant des soupçons de « mœurs contre nature » et la fréquentation de « pédéraste[s] » notoires, en réponse à un courrier du 12 octobre issu du 2^{e} bureau de la direction de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur.
18. APP, B^{A} 1642 « Dufrenne », note blanche d'avril 1929 mentionnant l'accueil d'un « public de mœurs spéciales » dans ses établissements.
19. APP, B^{A} 1642 « Dufrenne », note blanche du 27 février 1931 qui mentionne sa liaison possible avec un homme marié et père de famille.

AUTEUR

ROMAIN JAOUEN

Romain Jaouen est doctorant au Centre d'Histoire de Sciences Po (CHSP). Il a réalisé en 2016 un mémoire de master portant sur la police des mœurs masculines dans l'entre-deux-guerres, paru en 2018 aux Presses Universitaires de Rennes sous le titre *L'inspecteur et l'« inverti ». La police face aux sexualités masculines à Paris, 1919-1940*. Il travaille actuellement sur l'histoire de l'encadrement de l'homosexualité en France au XX^{e} siècle.